

[Programme des Formations Syndicales Occitanie \(Midi-Pyrénées\).](#)

Afin de t'aider dans ta démarche syndicale, je me permets d'attirer ton attention sur les sessions de Formations Syndicales organisées à proximité de **Toulouse (31530)**. Pour t'inscrire, il te suffit de **remplir le Google Form de chaque session désirée, disponible en suivant le lien [Inscription](#) de la ligne voulue.**

Pour suivre ces formations tu disposes de 12 jours par an de Congé de Formation Économique Sociale et Syndicale (L. 2145-5 et ss).

Je te rappelle que le plafond de remboursement des frais kilométriques est de **200 km/jour** parcourus.

Programme

Second semestre 2024

1. **23&24 septembre 2024 : Harcèlement & Discriminations n°1.** (Pour les DS, DSC et référents harcèlement qui ont déjà suivi un module « Ouverture »). ([Liste d'attente](#)) [Inscription](#)
2. **30 septembre&1^{er} octobre 2024 : Plan de communication.** (Pour les militants qui ont déjà suivi un module « Communication Écrite »). [Inscription](#)
3. **4&5 novembre 2024 : Techniques de négociation n°1.** (Pour les DS et DSC qui ont déjà suivi un module « Ouverture »). ([Liste d'attente](#)) [Inscription](#)
4. **18&19 novembre 2024 : Ouverture sur le syndicalisme.** ([Liste d'attente](#)) [Inscription](#)
5. **25&26 novembre 2024 : Harcèlement & Discriminations n°2.** (Pour les DS, DSC et référents harcèlement qui ont déjà suivi un module « Harcèlement & Discriminations n°1 »). ([Liste d'attente](#)) [Inscription](#)
6. **9&10 décembre 2024 : Techniques de négociation n°2.** (Pour les DS et DSC qui ont déjà suivi Techniques de négociation niveau 1). ([Liste d'attente](#)) [Inscription](#)

Premier semestre 2025 (Dates à confirmer)

1. **13&14 janvier 2025 : Harcèlement & Discriminations n°1.** (Pour les DS, DSC et référents harcèlement qui ont déjà suivi un module « Ouverture »). ([Dates à confirmer](#)) [Inscription](#)
2. **27&28 janvier 2025 : Représentation du personnel dans l'entreprise.** (Pour celles et ceux ayant déjà suivi un module « Ouverture »). ([Dates à confirmer](#)) [Inscription](#)
3. **10&11 février 2025 : Ouverture sur le syndicalisme.** ([Dates à confirmer](#)) [Inscription](#)
4. **10&11 mars 2025 : Techniques de négociation n°1.** (Pour les DS et DSC qui ont déjà suivi un module « Ouverture »). ([Dates à confirmer](#)) [Inscription](#)
5. **24&25 mars 2025 : Expression Orale & Gestuelle n°1.** (Pour les militants qui ont déjà suivi un module « Ouverture »). ([Dates à confirmer](#)) [Inscription](#)
6. **7&8 avril 2025 : Harcèlement & Discriminations n°2.** (Pour les DS, DSC et référents harcèlement qui ont déjà suivi un module « Harcèlement & Discriminations n°1 »). ([Dates à confirmer](#)) [Inscription](#)
7. **12&13 mai 2025 : Communication Écrite.** (Pour les militants qui ont déjà suivi un module « Ouverture »). ([Dates à confirmer](#)) [Inscription](#)
8. **2&3 juin 2025 : Ouverture sur le syndicalisme.** ([Dates à confirmer](#)) [Inscription](#)
9. **23&24 juin 2025 : Techniques de négociation n°2.** (Pour les DS et DSC qui ont déjà suivi Techniques de négociation niveau 1). ([Dates à confirmer](#)) [Inscription](#)

Bref descriptif des formations :

Ouverture sur le Syndicalisme

Cette formation est la porte d'entrée au cursus de formation du CFS :

1. Présentation de la CFE-CGC, dans un syndicalisme en mutation.
2. Table ronde sur la représentation du personnel : les différents mandats, outils de l'action syndicale dans l'entreprise.
3. L'actualité sociale et les orientations confédérales : débat.

Conditions d'inscription : être **adhérent** CFE-CGC et salarié du secteur **privé**.

La participation au stage d'initiation « Ouverture sur le Syndicalisme » est impérative pour s'inscrire à toute autre session.

Représentation du Personnel dans l'Entreprise (Le droit du travail)

Ce module est indispensable pour les nouveaux élus au CSE ou nouveaux délégués syndicaux. C'est une première étape pour appréhender l'environnement juridique dans lequel chaque militant va évoluer durant son mandat. Ce stage comporte deux parties : la première sera consacrée à la présentation de l'articulation entre les différentes normes juridiques qui régissent les relations au travail. La deuxième partie porte sur l'utilisation du code du travail et son utilisation concrète sur des sujets liés à l'exercice des mandats.

Contenu de cette formation :

1. Hiérarchie des normes et nouvelles articulations (ordonnances Macron)
2. Tour d'horizon des différentes règles juridiques : convention collectives, accords d'entreprise, contrat de travail et jurisprudence
3. Représentativité syndicale et négociation collective
4. Exercices pratiques, appropriation des clés d'utilisation du Code du travail

Conditions d'inscription : avoir **impérativement** déjà suivi un stage « Ouverture sur le syndicalisme ».

Se munir **impérativement** d'un code du travail **papier** (DALLOZ ou LexisNexis de préférence).

Communication écrite

Contenu de cette formation :

1. Les écueils à éviter – ce que vous ne devez surtout pas faire :
 - a. Les différents moyens de communication,
 - b. Lecture critique des tracts transmis par les participants,
 - c. Les 9 règles de fond de la communication écrite.
2. Comment rédiger un tract – les règles d'élaboration :
 - a. La rédaction de tracts sur la base de scénarii prédéterminés,
 - b. La relecture critique,
 - c. La méthode à adopter pour la rédaction d'une communication écrite.
3. La stratégie de la communication :
 - a. Sur quels sujets communiquer ?
 - b. La constitution des équipes de rédaction et de diffusion.

Conditions d'inscription : avoir impérativement déjà suivi un stage « Ouverture sur le syndicalisme ».

Vous devez **IMPÉRATIVEMENT** nous faire parvenir vos tracts et autres écrits 8 jours au plus tard avant le module par **eMAIL** à accueil@cameleon-management.com

Le Contrat de travail

Le contrat de travail : notions juridiques.

Contenu de cette formation :

1. Les différentes formes de contrat de travail.
2. La naissance du contrat : lettre d'embauche, contrat écrit, période d'essai...
3. La vie du contrat, les évolutions, les modifications, les clauses.
4. La fin du contrat : les différentes formes de rupture.

Conditions d'inscription : Avoir **impérativement** déjà suivi un stage « Ouverture sur le syndicalisme ».

Élections professionnelles dans l'entreprise

Contenu de cette formation :

1. Le cadre légal des élections professionnelles :
 - a. Périmètre, effectifs, acteurs, périodicité.
2. Les enjeux des élections :
 - a. Représentativité, mandats, négociations, vie des IRP.
3. La préparation des élections :
 - a. Négociation du protocole d'accord préélectoral, préparation de la CFE-CGC.
4. Le déroulement des élections :
 - a. Vote, dépouillement, résultats, contestations.

Conditions d'inscription : avoir déjà suivi le stage d'initiation « Ouverture sur le syndicalisme ».

Expression Orale & Gestuelle (niveau 1)

Contenu de cette formation :

1. La découverte des 4 outils du non-verbal pour être un bon communicant.
2. Apprendre à exister physiquement (registres de gestes...).
3. Être dans une bonne oralité et passer d'une logique de l'écrit à une logique de l'oral.
4. Apprendre à convaincre. Structurer ses idées pour construire un message clair et audible.
5. Conseils pratiques et trucs & astuces.
6. Jeux de rôles et mises en situation.
7. Tous les exercices sont filmés et commentés en groupe, ce qui vous permettra de prendre conscience de vos atouts, mais aussi de vos axes de perfectionnement.

Conditions d'inscription : pour les militants prenant la parole en public et ayant déjà suivi un stage « Ouverture sur le syndicalisme ».

Expression Orale & Gestuelle (niveau 2)

Contenu de cette formation :

1. Consolider les outils et les techniques transmises lors du stage niveau 1 « techniques d'expression vocale et gestuelle ».
2. Professionnaliser son approche de la prise de parole (utilisation des fiches, interaction avec les slides, gestion du micro...).
3. Savoir répondre aux objections. Gérer une attaque ou « un rapport de force ». Développer son esprit de répartie.
4. Imposer ses idées quelle que soit la situation.

Conditions d'inscription : pour les militants prenant la parole en public et ayant déjà suivi un stage « Expression orale et gestuelle niveau 1 ».

Techniques de négociation (niveau 1)

Contenu de cette formation :

1. Réflexion autour de la négociation.
2. Les fondamentaux des techniques de la négociation.
3. Le cas Kart noir.
4. Plan d'action personnel à l'issue du 1er jour de formation.
5. Comment mieux écouter.
6. Les outils de l'influence : les lois de la communication.
7. Particularité d'une négociation en groupe avec plusieurs parties.
8. Plan d'action personnel à l'issue du stage.

Conditions d'inscription : être Délégué Syndical ou Délégué Syndical Central et avoir **impérativement** déjà suivi un stage « Ouverture sur le syndicalisme ».

Développer sa Section Syndicale

Contenu de cette formation :

1. Qu'est-ce qu'une section syndicale ?
2. Quelles sont les ressources ?
3. Comment améliorer sa notoriété ?
4. Quel est son potentiel ?
5. Comment recruter des adhérents ?
6. Argumentaire et jeux de rôle

Conditions d'inscription : être militant et avoir impérativement déjà suivi un stage « Ouverture sur le syndicalisme » et au moins un des deux stages « Représentation du Personnel dans l'Entreprise » ou « Comité Social & Économique ».

Lecture des comptes et analyse financière (niveau 1)

Contenu de cette formation :

1. Présentation : Les questions à se poser pour se situer dans le paysage économique.
2. Les informations disponibles pour comprendre la situation de son entreprise : comptabilité analytique, sociale et budgétaire.
3. Quiz.
4. Focus sur le compte de résultat.
5. Le bilan – utilité et composition.
6. Exemples et cas pratiques.

Conditions d'inscription : être membre d'un CSE, élu ou désigné, et avoir **impérativement** déjà suivi un stage « Ouverture sur le syndicalisme ».

Harcèlement et discriminations (niveau 1)

Contenu de cette formation :

1. Définir le harcèlement sexuel et moral et intégrer ses enjeux.
2. Prévenir le harcèlement moral : les outils.
3. Repérer les comportements susceptibles d'engendrer du harcèlement moral.
4. Détecter les discriminations et les inégalités de traitement.
5. Comment faire un diagnostic, comment agir.
6. Exemples sous forme de courtes vidéos et jeux de rôle.

Conditions d'inscription : Formation dédiée aux « référents harcèlement » ainsi qu'aux délégués syndicaux confrontés à ces thématiques. Avoir **impérativement** déjà suivi un stage « Ouverture sur le syndicalisme ».

Harcèlement et discriminations (niveau 2)

Contenu de cette formation :

1. Les points clés de chaque notion.
2. L'analyse de la jurisprudence et des statistiques en cas de droit d'alerte et de retrait.
3. Approfondir le rôle du référent harcèlement sexuel.
4. Les cas pratiques.
5. L'analyse des clauses d'accords sur les RPS et qualité de vie au travail.

Conditions d'inscription : Formation dédiée aux « référents harcèlement » ainsi qu'aux délégués syndicaux confrontés à ces thématiques. Avoir **impérativement** déjà suivi un stage « Harcèlement et discrimination niveau 1 ».

Harcèlement et discriminations (niveau 3)

Contenu de cette formation :

1. Le rappel sur les étapes clés d'une enquête et ses enjeux.
2. Identifier les questions à poser en cas de harcèlement moral, violence à la victime.
3. Identifier les questions à poser en cas de harcèlement moral, violence à l'auteur.
4. Identifier les questions à poser en cas de harcèlement moral, violence au témoin.
5. Identifier la recherche des éléments matériels et la notion de preuve recevable.
6. Identifier les questions à poser en cas de harcèlement sexuel, agissement sexiste à la victime et à l'auteur.
7. Identifier les questions à poser au témoin en cas de harcèlement sexuel, agissement sexiste.
8. Conclure une procédure d'enquête.
9. Les contentieux possibles suite à une enquête.
10. L'analyse des accords d'entreprise sur la gestion des enquêtes et le rôle des référents.

Conditions d'inscription : Formation dédiée aux « référents harcèlement » ainsi qu'aux délégués syndicaux confrontés à ces thématiques. Avoir **impérativement** déjà suivi les stages « Harcèlement et discrimination » niveau 1 et niveau 2.